

*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
11 mars 2024 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants
Bernier, Marie-Ève, élève
Boisvert, Caroline, enseignante
Bombardier, Anne-Marie, enseignante
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste
Jacques, Geneviève, surveillante
Labbé, Francis, Vice-président du conseil d'établissement
Lehouillier, Marie-Ève, parent
Leunga Noukwe, Isambert, parent
Pehlemann, Amélie, enseignante
Pinsonneault, Patrick, directeur
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée
Sévigny, Lysanne, enseignante

ÉTAIENT ABSENTS

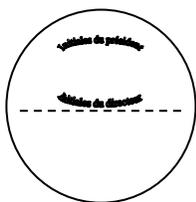
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents
Chénard, Geneviève, parent
Dionne, Patricia, parent substitut
Lacroix, Annie-Claude, enseignante
Lemieux, Flavie, élève – Vice-présidente du comité des étudiants
Lessard, Marie-Christine, parent substitut
Pariseau, Charles-Emmanuel, Président du conseil d'établissement
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents
Tremblay, Marie-Claude, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Aucun.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le vice-président, Francis Labbé, en l'absence du président, Charles-Emmanuel Pariseau, constate le **non-quorum**. Il est décidé à l'unanimité des membres présents de poursuivre de



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

façon informelle la rencontre. L'ordre du jour est remodelé en fonction du retrait des points décisifs. Il est entendu qu'une courte rencontre sera prévue en visio-conférence pour traiter les points retirés aujourd'hui et dont un vote est nécessaire. La réunion débute à 19 h 10.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Francis L., vice-président, propose de retirer de l'ordre du jour les points suivants afin de respecter le non-quorum :

1. Point 3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024
2. Point 4. Affaires découlant des procès-verbaux
3. Point 8. Adoption du budget 2023-2024
4. Point 9. Approbation des dérogations 2024

Le tout est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024

Point remis à la rencontre via visio-conférence qui sera prévue sous peu pour suppléer cette réunion du 11 mars 2024 n'ayant pas quorum.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Point remis à la rencontre via visio-conférence qui sera prévue sous peu pour suppléer cette réunion du 11 mars 2024 n'ayant pas quorum.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

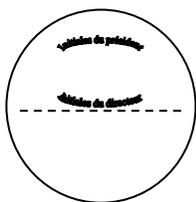
Aucun public.

6. MESSAGES

a) Représentants des élèves :

Emery Jane Aubé et Marie-Ève Bernier mentionnent que :

- Flavie Lemieux est maintenant remplacée par Marie-Ève Bernier ;
- Instagram fonctionne bien. Il y a 152 participants ;
- Il y a maintenant des affiches pour convier les élèves aux rencontres LGBTQ+. Pour l'instant, ça fonctionne bien ;



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

- Des midis métiers seront organisés en fonction de l'intérêt démontré par les jeunes sur l'heure du dîner afin de favoriser l'exploration de différents types d'emplois par les élèves ;
- Accès 5 : On en est où ? Patrick P. assure que les rencontres entre l'école, Accès 5 et les intervenants de l'UDS se poursuivent. La communication se fait. Cela ne se ressent pas encore parmi les élèves de Le Ber, mais ça progresse. D'ailleurs, les liens sont plus solides au pavillon St-François entre les divers intervenants. Le travail se poursuit.

b) Représentant du comité de parent :

Aucun.

c) Représentant du personnel :

Lysanne Sévigny mentionnent que :

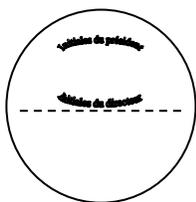
- Le plan de rattrapage est en fonction / Les jeudis « math » sont populaires. Il y a 4 classes. Les parents devaient y inscrire leur jeune. / Les midis rattrapage « multi-matières » fonctionnent bien.
- La journée blanche s'est très bien déroulée. Taux de participation plus élevé que prévu. Plusieurs élèves se sont présentés à l'école pour participer aux activités gratuites sans s'être inscrits au préalable. On parle de 90 % de présence environ.
- Les couloirs sont plus calmes maintenant. La situation se stabilise au mieux.

Patrick P. revient sur la journée blanche :

- Après vérification auprès d'autres écoles, le 2^e cycle participe moins à ce type de journée. Cela dit, il semble y avoir eu un manque au niveau des communications au pavillon Le Ber contrairement à St-François. Malgré tout, cela mène à la conclusion qu'une réflexion doit être faite concernant le maintien de l'offre d'une journée blanche au 2^e cycle, car annuler c'est beaucoup de travail et entraîne des coûts.
- Cette année, le maintien de la journée nous aurait occasionné un déficit d'environ 4000 \$. L'annulation entraînait une pénalité d'autour 2000 \$. Finalement, puisque la journée était maintenue à St-François, le coût à absorber pour l'annulation de Le Ber s'est élevé à plus ou moins 200 \$.

Marie-Ève B. mentionne que plusieurs élèves étaient déçus.

Geneviève Jacques précise que plusieurs élèves du 2^e cycle nommaient haut et fort leur désintérêt face à cette journée. Ils préféreraient autant être en classe.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Patrick P. conclue en nommant que certains élèves du point de service de Le Ber, se sont joints aux élèves de St-François.

d) Présidence :

Aucun.

e) Représentant de la fondation :

Aucun.

Patrick P. mentionne que des sous commencent à être redistribués vers divers projets.

f) Représentant de la communauté :

Aucun.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) 2^e rencontre de parent - retour :

Il y a eu peu de parents qui se sont présentés. C'est toujours le cas lors de la 2^e rencontre de parents.

Le Triolet a mis à l'essai des rencontres avec parents sur rendez-vous en virtuel. Ce ne fut pas un plus grand succès qu'en présentiel, mais cela permet d'étaler les rencontres sur plusieurs soirs.

b) Organisation scolaire 2024-2025 :

L'augmentation de la clientèle se poursuit. Il y aura peut-être un groupe supplémentaire de secondaire 1. Aussi, à Le Ber, il était prévu qu'un ajout de 4 classes supplémentaires serait suffisant pour les 3 prochaines années. Cependant, une demande d'augmentation de plus de 4 classes a déjà été présentée pour l'année 2.

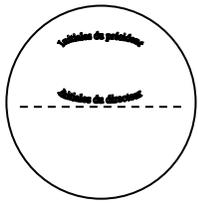
c) Discussion sur l'encadrement de nos élèves :

Cellulaire – mise à jour : présentation de l'ajustement des conséquences selon les différents scénarios de saisie d'appareil électronique. Un power point est présenté et un document imprimé est remis.

Geneviève J. mentionne que quelques petites modifications seraient nécessaires dans la formulation de l'information envoyée au parent. Elle fera un suivi directement auprès de Marie-Christine Bélisle, direction adjointe responsable du dossier, à la demande de Patrick P.

d) Loi 23 - Conseil d'établissement (Régie interne) :

Patrick P. avise que l'an prochain les règlements seront très clairs et appliqués.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

- Les ODJ et tous les documents jugés nécessaires au bon fonctionnement des réunions doivent être remis un minimum de 7 jours avant la tenue de la rencontre prévue.
- Les réunions peuvent se faire en ligne, cependant, un minimum d'une personne doit être présente sur place dans l'éventualité de la présence d'un public.
- Si un membre s'absente à 3 reprises, ce sera un départ automatique.

e) Jeux du Québec - retour :

Cela a été un franc succès. Les concierges se sont démarqués par leur bon travail. Les chefs de mission ont pris le temps de saluer la qualité de ceux-ci. Bravo !

Aucun bris n'a été constaté. Les jeunes ont été super bien encadrés à Le Ber. Un peu moins à St-François semble-t-il, mais rien de majeur.

f) Éclipse solaire – dernières informations :

L'activité spéciale organisée pour l'occasion aura lieu. Aussi, une présentation du déroulement de l'activité et des consignes sera faite auprès de chaque groupe au préalable. Les élèves seront sensibilisés face aux précautions à prendre.

Il n'y aura pas de bris horaire. Ce sont les enseignants en charge de leur groupe qui s'occuperont des élèves présents en classe.

Le transport scolaire au primaire ne sera pas assuré par les autobus en fin de journée. Les parents devront s'en charger. En ce qui concerne le secondaire, il sera probablement retardé d'environ 30 minutes. Cela reste à confirmer.

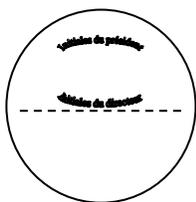
Le secrétariat sera ouvert tout l'après-midi du 8 avril selon les heures habituelles.

Les parents pourront garder leur enfant à la maison s'ils le préfèrent, mais devront motiver l'absence.

g) Instagram – suivi :

Actuellement, il y a des « haters » anonymes qui publient des messages non adaptés au milieu scolaire et au code de vie de l'école. Les policiers seront impliqués afin de trouver une solution au phénomène. Des sanctions seront appliquées si les auteurs sont identifiés.

Pour l'instant, la problématique est gérée à l'interne. Aucune démarche n'est prévue auprès des parents à court terme.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

8. BUDGET 2023-2024 – ADOPTION

Point remis à la rencontre via visio-conférence qui sera prévue sous peu pour suppléer cette réunion du 11 mars 2024 n'ayant pas quorum.

9. DÉROGATIONS (APPROBATION)

Point remis à la rencontre via visio-conférence qui sera prévue sous peu pour suppléer cette réunion du 11 mars 2024 n'ayant pas quorum.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre informelle se termine à 20 h.

**Francis Labbé, Vice-président
(en remplacement de M. Pariseau)**

Patrick Pinsonneault, directeur